



## PUBLICIS GROUPE

### RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

#### Message de la Présidente

Dans un contexte économique défavorable et une année 2012 plus compliquée que prévue, les qualités de nos équipes, ont, une fois encore, permis de réaliser des performances remarquables.

Persévérance, créativité, réactivité, vaillance ... A force de pugnacité, Publicis a pu maintenir le rythme et poursuivre ses conquêtes de budgets ! Au nom du Conseil de Surveillance, je tiens à remercier tous nos collaborateurs pour un tel engagement.

Je tiens également à exprimer toute ma reconnaissance à Maurice Lévy.

Ce dirigeant d'exception a fait preuve d'une énergie décuplée pour défendre, sur tous les fronts, les intérêts du Groupe et lui créer de nouvelles opportunités de développement.

Depuis des années, il trace pour Publicis la voie de la croissance, se jouant des écueils pour porter le Groupe, avant les autres, sur les courants les plus porteurs.

Je pense en particulier au virage du numérique, qu'il a su négocier avec succès dès 2006, grâce à une politique d'acquisitions et de gestion de talents audacieuse mais toujours pertinente.

L'OPA réussie sur LBi et sa fusion avec Digitas pour former un réseau mondial, unique, entièrement dédié à la communication numérique, en est le dernier exemple. Nous confortons ainsi notre longueur d'avance sur un marché mondial en croissance forte et durable.

Cette avance vise surtout et d'abord à mieux servir et mieux accompagner nos clients. Car finalement, ce sont eux qui incitent le Groupe à se déployer, innover, oser. Nous nous sommes fixés comme cap, depuis toujours, leur réussite et leur satisfaction, en temps de croissance comme en temps de crise.

« Ne rien lâcher ! » ce message, Maurice Lévy l'a porté partout dans le monde, auprès des équipes, auprès des clients. Ainsi garde-t-il vivace cette conviction, ancrée dans les valeurs de Publicis : l'avenir se construit au présent, dans l'échange et la confiance.

La qualité de la gouvernance de Publicis incarne cette vision. Le groupe y a toujours attaché une importance particulière. Il a créé très tôt un Comité de rémunération distinct du Comité des nominations et instauré, dès 2011, un Comité des risques et stratégies.

Publicis a devancé l'appel sur la mixité : son Conseil de Surveillance est composé à parts égales de femmes et d'hommes.

Toujours précurseur, le Conseil de surveillance de novembre 2012 a décidé de proposer l'application du « *say-on-pay* », dès l'Assemblée générale de 2013, avant même que la loi n'en fasse une obligation en France.

D'autres réflexions sont également menées pour encore accroître l'indépendance du Conseil et y améliorer la représentativité des pays dans lesquels le Groupe investit pour son développement futur.

En tant que Présidente du Conseil de surveillance d'un Groupe depuis longtemps reconnu pour son esprit pionnier, je suis fière que dans le domaine de la gouvernance aussi, Publicis continue de progresser.

L'année en cours s'annonce difficile. Mais Publicis l'a souvent démontré, il n'est jamais aussi bon que dans le challenge.

Ainsi devrait-il traverser 2013 au mieux, grâce à la confiance de ses actionnaires et de ses clients, sa solidité et la richesse de ses activités, et surtout la mobilisation des femmes et des hommes qui œuvrent, au quotidien, à sa réussite.

\* \* \*

Lors de sa séance du 13 février 2013, le Conseil de surveillance a procédé à une évaluation de ses travaux pour l'exercice 2012 dont il a examiné la synthèse et tiré les enseignements. Cette évaluation a été menée par Mme Hélène Ploix, membre indépendant du Conseil de surveillance avec l'aide du Secrétaire du Conseil.

Les quatre Comités de nomination, de rémunération, des risques et stratégies et d'audit aident le Conseil de surveillance dans l'accomplissement de ses missions dans le but d'améliorer en permanence la gouvernance de Publicis.

Dans le cadre de la réflexion sur le management des principales entités du Groupe et dans la perspective de la succession du Président du Directoire, le **Comité de nomination** s'est réuni cinq fois en présence de l'ensemble de ses membres, consacrant trois séances entières à des rencontres avec des dirigeants du Groupe. Le Conseil de surveillance, tout comme le Comité de nomination, entendent se donner le temps nécessaire pour examiner les questions de management et de succession à la tête du groupe question d'importance majeure pour chaque entreprise mais qui prend, chez Publicis où seuls deux dirigeants se sont succédés à la tête du groupe depuis sa création, une dimension particulière.

Outre son travail sur le *say-on-pay*, le **Comité de rémunération** a examiné, au cours de ses différentes séances de l'année 2012, les questions relatives à la rémunération du Président et des membres du Directoire (parties fixes et variables) et proposé au Conseil de surveillance les décisions à prendre les concernant.

**Le Comité des risques et stratégies** a examiné la cartographie des risques du Groupe et les mesures mises en œuvre pour les limiter. Le Comité a analysé en détail quelques-uns des risques majeurs du Groupe et notamment les risques liés à la politique de croissance externe et les risques liés à la gestion des clients importants. Il a également discuté des grandes options stratégiques en termes de développement et d'acquisitions.

**Le Comité d'audit** supervise l'organisation et la mise en œuvre de l'audit du Groupe, veille à la qualité de son contrôle interne et s'assure de la régularité et de la sincérité des comptes. Le Conseil de surveillance a entendu le Comité d'audit qui a émis son opinion sur l'arrêté des comptes clos le 31 décembre 2012, et plus généralement sur les procédures de contrôle interne, et a donné son avis sur le renouvellement des auditeurs externes.

Conformément à l'article L 225-68 du Code de commerce, le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes annuels, les comptes consolidés et son rapport de gestion. Après avoir reçu toutes les informations qui nous paraissaient utiles, nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur ces documents.

En notre qualité de membres du Conseil de surveillance, nous avons accepté les propositions faites par le Directoire d'une part, de porter le dividende unitaire à 0,90 euro par action, contre 0,70 euro l'année dernière (soit une croissance du dividende de 28,6% et un taux de distribution de 24,5%) et, d'autre part, d'accorder à chaque actionnaire la possibilité de percevoir ce dividende, à son choix, soit en numéraire, soit en actions nouvelles.

Le Conseil de surveillance n'a pas eu connaissance de nouvelle convention dite règlementée conclue au cours de l'exercice. Vos Commissaires aux comptes vous présenteront leur rapport spécial portant sur les conventions et engagements visés aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce mentionnant notamment l'absence de nouvelle convention au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le Conseil de surveillance tient à exprimer sa profonde reconnaissance à M. Félix Rohatyn, dont le mandat expire lors de la présente Assemblée générale, pour sa participation active à ses réunions et pour le grand intérêt qu'il a toujours porté à ses travaux.

Le Conseil de surveillance a décidé de soumettre à l'Assemblée générale la candidature de Monsieur Jean Charest après avis du Comité de nomination.

Le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la Société Ernst & Young et Autres est arrivé à échéance ainsi que celui de Commissaire aux comptes suppléant, la Société Auditex. Nous vous proposons, sur la recommandation du Comité d'audit, de renouveler ces mandats pour une durée de six exercices.

Sur la recommandation du Comité de rémunération, le Conseil de surveillance a souhaité demander l'avis des actionnaires sur la rémunération de la Présidente du Conseil de surveillance et celle du Président du Directoire, les deux dirigeants mandataires sociaux du groupe dont la rémunération est exclusivement liée à l'exercice de leur mandat.

Enfin, nous avons donné notre assentiment au Directoire sur ses propositions de demandes d'autorisations financières à l'Assemblée ainsi qu'aux demandes de modifications statutaires qui visent à renforcer encore la gouvernance de Publicis avec notamment la proposition d'une réduction de la durée des futurs mandats des membres du Conseil de surveillance à quatre ans.

Ainsi, nous vous invitons à approuver les résolutions qui vous sont proposées.

Le Conseil de Surveillance